

Vos contacts

Instruments financiers de soutien public à l'export

DG Trésor

Demandes relatives aux prêts du Trésor
et au FASEP

Bureau Aide-Projet (Fininter2)
Télédoc 542 – 139, rue de Bercy
75572 Paris CEDEX 12
01 44 87 19 44

Aide-projet@dgtresor.gouv.fr
[http://www.tresor.economie.gouv.fr/
Financement-international-des-entreprises](http://www.tresor.economie.gouv.fr/Financement-international-des-entreprises)

Coface Garanties publiques

Coface – Direction des garanties publiques
1, place Costes et Bellonte CS 20003
92276 Bois-Colombes
01 49 02 20 00
garantiespubliques@coface.com
<http://www.coface.fr/Garanties-publiques>

NATIXIS-Direction des Activités Institutionnelles :

Stabilisation de taux d'intérêt

Avances remboursables, en lien
avec la Direction générale de l'Armement :

([http://www.ixarm.com/
Soutenir-financierement-les](http://www.ixarm.com/Soutenir-financierement-les))
BP 4 - 75060 Paris cedex 02
2 – 4 avenue du Général de Gaulle
94220 Charenton-le-Pont
01 58 19 26 42 /52
d.a.i@natixis.com

Votre accompagnement à l'international

BusinessFrance

77 Boulevard Saint-Jacques
75998 Paris cedex 14

Standard : 01 40 73 30 00

Accueil Export Entreprise : 0 810 817 817
(prix d'un appel local)

<http://www.businessfrance.fr/>

Contact en régions : [http://www.ubifrance.fr/
ubifrance-en-region.html](http://www.ubifrance.fr/ubifrance-en-region.html)

Bpifrance

Contacts en région
<http://www.bpifrance.fr/>

Offre crédits-exports

Bpifrance
Direction des Financements Internationaux
14 rue Le Peletier
75009 PARIS

Anne GUERIN
01 53 89 55 77
anne.guerin@bpifrance.fr

SFIL – refinancement de crédits-exports

Société de financement local

1-3, rue du Passeur de Boulogne - CS 80054
92861 Issy-les-Moulineaux CEDEX 9
France
refinancements-export@sfil.fr
01 73 28 87 64



PRÉSENTATION DES OUTILS DE SOUTIEN PUBLIC À L'EXPORT

17 mars 2015, Bercy

Depuis l'été 2012, l'État s'est engagé dans une série de réformes de ses instruments de soutien public relatifs aux financements-export.

Qu'il s'agisse de vos démarches de prospection à l'international, de l'offre de financement à associer à votre contrat commercial ou de la couverture des risques associés à votre projet, l'État a renouvelé et complété la palette de ses outils financiers de soutien à l'export. Les lignes directrices de ces réformes ont été la simplification, la modernisation et l'amélioration de la compétitivité de ces instruments.

Cette nouvelle plaquette vous présente l'ensemble des dispositifs financiers publics qui vous accompagnent à l'international. Vous y trouverez également les points de contact au sein des partenaires de l'État, en charge de ces différents dispositifs. N'hésitez pas à les contacter !

Un ensemble d'instruments financiers pour vous accompagner à l'international

LA PROSPECTION DE MARCHÉS À L'EXPORT

LE FINANCEMENT DE VOTRE DÉVELOPPEMENT ET LES NÉGOCIATIONS À L'INTERNATIONAL

LE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET ET LA COUVERTURE DES RISQUES EN PHASES D'EXÉCUTION ET DE PAIEMENT

Coface garanties publiques

★ Assurance-prospection

Prise en charge du risque financier du développement à l'export : avance ou indemnisation des dépenses de prospection de l'entreprise ; remboursement en fonction du succès commercial sur les marchés visés.

Financement de l'assurance-prospection (FAP) : complémentaire de l'assurance-prospection, la FAP facilite le financement par les banques des dépenses couvertes par l'AP.

Assurance « premiers pas » (A3P) : produit forfaitaire et simplifié à destination des TPE et PME primo-exportatrices.

DGTrésor

Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP)

Dons à des contreparties publiques de pays en voie de développement pour la réalisation d'études ou la démonstration de technologies innovantes permettant de mettre en valeur les industries et savoir-faire français.

Financer votre trésorerie

Coface garanties publiques

Garantie des cautions et des préfinancements (risque exportateur)

Couverture des cautions et/ou des crédits de préfinancements émis par les banques en faveur de l'entreprise dans le cadre de contrats d'exportation.

Bpifrance

★ Prêt de développement export

Financement du besoin en fonds de roulement et des investissements (croissance externe, création de filiales) des PME et ETI à l'étranger.

Natixis DAI

★ Avances remboursables

Avances remboursables (« Article 90 ») couvrant jusqu'à 50 % des dépenses d'industrialisation de biens de défense destinés à l'export.

Les sous-traitants d'exportateurs peuvent également bénéficier de ces avances depuis fin 2012 (pacte Défense PME).

Vous couvrir pendant la phase d'appel d'offres

Coface garanties publiques

Garantie de change

Couverture du risque de change supporté par l'entreprise lors des phases de négociation et de déroulement des contrats commerciaux à l'étranger.

Natixis DAI

Stabilisation de taux d'intérêt

Possibilité de réserver un taux fixe associé à un crédit assuré par Coface, pour le compte de l'État, au stade de l'offre commerciale ou de figer le taux à la signature du contrat.

Offrir une solution de financement à votre client et couvrir vos paiements

Coface garanties publiques

Assurance-crédit

Couverture contre les risques d'interruption et de non-paiement des contrats commerciaux et couverture du non-remboursement de crédits-exports octroyés à des acheteurs étrangers.

Bpifrance

★ Bpifrance - crédits exports

Offre de crédits-exports (crédit acheteurs ou rachats de crédits fournisseurs) assurés par Coface, pour le compte de l'État, d'un montant jusqu'à 25 M€ (jusqu'à 75 M€ en cofinancement avec des banques commerciales) présentés par des PME/ETI (y.c. filiales de grands groupes).

Opérationnel au premier semestre 2015.

DGTrésor

★ Prêts du Trésor

Prêts non concessionnels : dispositif de prêts directs du Trésor en euros à des États étrangers pour des montants compris entre 10 et 70 M€, s'inscrivant en complémentarité des prêts proposés par Bpifrance et des crédits-export refinancés par la société de financement local (SFIL).

Prêts concessionnels (ex-dispositif Réserve Pays Émergents -RPE) : prêts du Trésor à des États étrangers assortis de conditions financières concessionnelles réservés à certains pays en voie de développement.

Coface garanties publiques

★ Garantie rehaussée de refinancement

Garantie inconditionnelle à 100 % couvrant les investisseurs refinançant des crédits-exports octroyés par des banques et assurés par Coface, pour le compte de l'État.

SFIL

★ Refinancement de crédits-exports

Refinancement de crédits-export de taille importante (supérieurs à environ 70 M€) - mis en place par des banques commerciales et assurés par Coface, pour le compte de l'État - par la Société de financement local (SFIL) avec rachat de créance ab initio.

Opérationnel courant 2015.

Coface garanties publiques

★ Garantie pure et inconditionnelle

Garantie inconditionnelle à 100 % couvrant les risques de non-remboursement de crédits-exports octroyés dans le cadre d'exportations d'avions et d'hélicoptères civils.

Cette garantie peut depuis 2013 bénéficier à tous les avions de transport et hélicoptères civils.

Bpifrance

★ Bpifrance - avance + export

Avance de trésorerie sur les créances à l'export librement utilisable, accordée par la mise en place d'une ligne de crédit confirmée en contrepartie de la cession de créances.

Couvrir vos investissements à l'étranger

Coface garanties publiques

Assurance-investissement

Couverture d'investissements à l'étranger contre les risques politiques.

Bpifrance

Garantie de projets à l'international

Couverture contre les risques économiques des fonds propres investis à l'étranger (hors Union Européenne) par une entreprise française pour créer ou développer une filiale ou acquérir une société (réservé aux entreprises jusqu'à 460 M€ de chiffre d'affaires).